



Question écrite

Les portes monumentales de notre ville.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Chers Collègues,

Un reportage paru récemment dans le Quotidien jurassien nous renseigne du rôle important des portes monumentales pour la défense de l'entrée dans notre cité.

Citons le passage de Bure, les portes St Germain (de la Tuilerie et Buissière), d'Enson la Ville, de Courtedoux et celles du Bourg (Faubourg de France).

Seule la porte de France et le passage de Bure ont « résistés » aux aléas du temps, les autres ont été démolies, principalement pour faciliter le trafic.

Serait-il possible, en profitant d'opportunités lors de travaux, de signaler leur emplacement par, par exemple, un pavage ad hoc traversant la chaussée et une plaque notée du nom et de la date de leur construction et destruction ?

Cette réalisation pourrait être incluse dans le concept de cœur de ville.

Je remercie le Conseil municipal de sa réponse.

Pour le groupe PLR

Michel Berberat

